



## AVIS PUBLIC

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

AVIS est donné par le soussigné Éric Paiement, greffier-trésorier et directeur général de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe que;

**Le conseil de la municipalité de Chute-Saint-Philippe tiendra une séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2026 et du programme triennal d'immobilisation, le mardi 9 décembre 2025 à 20h00 à la salle du conseil municipal située au, 560, chemin des voyageurs, à Chute-Saint-Philippe ou les points à l'ordre du jour suivants seront traités:**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Confirmation de réception de l'avis de convocation;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Adoption des prévisions budgétaires 2026;
6. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026 – 2027 – 2028;
7. Imposition du taux de taxe foncière et taux établissant une compensation pour les services municipaux généraux;
8. Adoption taux d'intérêt sur les arrérages de taxes foncières et autres comptes à recevoir passer dû;
9. Période de questions;
10. Adoption du procès-verbal de la présente réunion extraordinaire;
11. Levée de la séance.

Donnée à Chute-Saint-Philippe, ce 27 novembre 2025.

  
Éric Paiement,  
Directeur général et greffier-trésorier